

MINISTERE DES TRANSPORTS

Direction de la Sécurité
et de la Circulation Routières

La Défense, le 4 NOV. 1998

Sous-Direction de la Réglementation
Technique des Véhicules

C.G.N.
167 Boulevard Salvador Allendé
44812 SAINT HERBLAIN CEDEX
(FRANCE)

A l'attention de Monsieur le Directeur

N/Réf. : RP/FP

OBJET : Demande d'homologation d'un dispositif d'échappement silencieux de remplacement.

En réponse à votre demande d'homologation du dispositif d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : DOPPLER

Référence : EUROPE REPLICA destiné aux véhicules APRILIA MM00 (RS)

Nom et adresse du fabricant du dispositif : DOPPLER PREPARATION
37 rue Amiral Charner - 22370 PLENEUF (FRANCE)

je vous informe, qu'en application des dispositions des Articles du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 29/10/98 sous le numéro 98/07847, ce dispositif est agréé sous le numéro,

TP SI 5500R8044

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ingénieur Général des Mines
chargé de la Sous-Direction



B. GAUVIN